



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002073

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Gestion et mise en valeur de sites culturels

Présentation de la spécialité

La licence « Gestion et mise en valeur de sites culturels » a été créée en 2002 pour répondre à un besoin de cadres intermédiaires dans les métiers du tourisme. Elle est portée par l'IUT de Caen et se trouve bien positionnée sur le thème du diplôme. La complémentarité avec d'autres formations se concrétisent par un partenariat pédagogique (Département de Géographie et l'École Supérieure des Arts Modernes). Cette formation est accessible pour les titulaires de DUT, BTS, mais également pour plusieurs L2 de l'UCBN. Le contexte régional montre une complémentarité en concurrence avec d'autres formations proches, telles que les licences professionnelles « Hébergement et environnement touristique » et « Valorisation des ressources touristiques » de l'Université de Bretagne Ouest (UBO) et de l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne (CO-BS).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	> 90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	NC

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité est traitée sous tous ses aspects et donne à l'étudiant des bases dans l'ensemble des domaines rencontrés au cours de sa future activité professionnelle. La formation, sous la direction d'un universitaire, bénéficie des contacts et des partenariats noués avec les intervenants et les professionnels du secteur. L'équipe pédagogique est diversifiée et structurée, l'articulation avec les autres formations de l'établissement faisant l'objet de convention. Les principaux acteurs régionaux privés et publics du tourisme et de la culture semblent bien impliqués dans le contenu de formation, projet tuteuré et stage ; mais leur contribution reste dans une limite basse pour une formation professionnelle (25 %).



Le comité de pilotage est opérationnel et a permis d'actualiser la formation en l'adaptant à l'évolution des métiers, en particulier la place des langues et l'ouverture à la formation continue. L'insertion professionnelle n'est pas satisfaisante, et il est remarqué une augmentation du temps d'accès à l'emploi. Le faible taux de réponse aux enquêtes permet de mettre en évidence une poursuite d'études. Cette formation n'a pas mis en œuvre un réel outil de pilotage, en particulier pour ce qui concerne le suivi de l'insertion professionnelle qui correspond à un des indicateurs majeurs du bilan du fonctionnement d'une licence professionnelle.

- Points forts :
 - Une offre qui correspond à une demande réelle du secteur professionnel.
 - Des partenariats professionnels variés, adaptés, multiples et durables.

- Points faibles :
 - Des effectifs en baisse.
 - Le suivi de l'insertion professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable de systématiser les enquêtes sur le devenir des diplômés et de se préoccuper des caractéristiques des dernières promotions, en particulier la baisse des candidats (DUT et L2) et une insertion professionnelle moins bonne. Il est attendu d'améliorer sensiblement l'intégration des parcours professionnels VAP (validation des acquis professionnels), VAE (validation des acquis et études), apprentissage pour diversifier les publics étudiants. Il convient par ailleurs de développer la place des stages pour aider à la réalisation du projet professionnel et faciliter l'intégration des lauréats dans le secteur d'emploi.